
COMPTE RENDU du

Année scolaire : 2020/2021

CONSEIL D'ECOLE : \blacksquare 1 \Box 2 \Box 3

COMMUNE : PÉAULT Date : 12 novembre 2020

ECOLE : Charlotte MENANTEAU Durée : 2h

PARTICIPANTS (NOM et Qualité) :

- Mme ROY (directrice)
- M. GAUTIER (enseignant)
- M. MARIN (enseignant)
- M. RENAUDEAU (adjoint aux affaires scolaires)
- Mme PORCHER (représentante des parents d'élèves titulaire)
- Mme VETTICOZ (représentante des parents d'élèves titulaire)
- Mme PARISOT Sylvie (AESH)
- Mme CLEAC'H Maud (AESH)

EXCUSES (NOM et Qualité):

- Mme LESGOURGUES (Inspectrice de l'Education Nationale)
- Mme MOREAU (maire de Péault)
- M. COURONNEAUD (DDEN)
- Mme BLICQUY UNTERNEHR (représentante des parents d'élèves suppléante)
- Mme MARIN (représentante des parents d'élèves suppléante)
- Mme THOUMAZEAU (représentante des parents d'élèves suppléante)
- M. REMAUD (enseignant)
- Mme REMOND (enseignante)
- Mme FERMIGIER (représentante des parents d'élèves titulaire)
- Mme PETIT (Agente scolaire)
- Mme GUIBERT (ATSEM)

Présidente de séance : M. GAUTIER Raphaël

Secrétaire de séance : Mme ROY Aurélie

Ordre du jour :

- 1. Présentation du conseil d'école et du rôle des représentants des parents d'élèves
- 2. Approbation du dernier conseil d'école
- 3. Bilan Moral des acteurs de l'école
- 4. Point sur les effectifs
- 5. Vote du règlement intérieur
- 6. Bilan des évaluations nationales CP-CE1
- 7. Sorties et interventions scolaires
- 8. Investissement en matériel et petits Travaux
- 9. Questions diverses

Avant le début du conseil, les personnes présentes au conseil d'école, ont pu faire quelques remarques sur le retour en classe du 2 novembre.

Dans l'ensemble, rien n'a été signalé, les enfants sont contents d'être à l'école, même avec le masque. M Renaudeau a rappelé que l'on faisait du mieux possible avec ce que l'on avait et que la période actuelle restait tendue pour le personnel communal.

1) Présentation du conseil d'école et du rôle des représentants des parents d'élèves

a) Le rôle des représentants des parents d'élèves

Élus par les parents d'élèves chaque année dès le mois d'octobre, les représentants des parents d'élèves jouent un rôle de relais et de médiateur entre les familles, les professeurs et la direction de l'établissement. Ces "délégués" participent aux conseils d'école et siègent aux différentes instances de représentation.

En tant que membre de la communauté éducative, les parents et leurs représentants contribuent à l'organisation de l'établissement.

Sur les sujets relatifs à l'organisation du temps périscolaire, à l'utilisation des locaux ou à la réalisation des travaux, les représentants des parents d'élèves sont amenés à rencontrer les élus municipaux.

b) Les missions du conseil d'école

Le conseil d'école ou d'administration vote le **règlement intérieur de l'école**. Dans ce règlement intérieur figurent les horaires, les règles de vie et de fonctionnement de l'établissement scolaire, ou encore les moyens de communication parents-école, etc.

Les représentants des parents sont consultés lors de l'adoption du **projet d'école** proposé par l'équipe pédagogique. Le projet précise les priorités et objectifs pédagogiques mis en place au sein de l'établissement.

Le conseil d'école ou d'administration donne son avis ou formule des suggestions sur tous les sujets liés au **fonctionnement de l'établissement**. Cela comprend la protection et la sécurité des enfants, les mesures d'intégration des enfants handicapés, la prévention des violences et du harcèlement, le budget, etc.

Il veille au respect des valeurs et des principes de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité. Le conseil d'école réunit notamment le directeur de l'école, le maire ou son représentant, les professeurs de l'école, les représentants des parents (égal au nombre de classes) ainsi que l'inspecteur.trice de l'éducation nationale.

2) Approbation du dernier conseil d'école

Aucune observation particulière n'ayant été relevée suite à la lecture du procès-verbal du conseil d'école du 15 juin 2020 celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

3) Bilan Moral des acteurs de l'école

Les enfants ont repris un fonctionnement presque habituel de classe en septembre. La rentrée est perturbée par les aspects suivants :

- Le lavage des mains reste chronophage (30 à 45 minutes par jour)
- Le masque adulte est un obstacle à certains apprentissages (phonologie, lecture)
- La distanciation sociale empêche certains dispositifs pédagogiques.

Les enfants sont globalement au travail mais on constate qu'ils restent encore bruyants. Il est donc nécessaire de prendre du temps pour rappeler les attitudes d'élèves attendues.

Les problèmes de comportement s'observent également sur le temps périscolaire. Le personnel de l'école tient à rappeler l'importance d'avoir un climat de confiance avec l'ensemble des parents d'élèves. Pour conclure, du travail important est fourni pour l'ensemble des élèves. Il faut souligner la bonne qualité des relations de travail entre les adultes de l'école, une des conditions nécessaires à la réussite des élèves.

Depuis le retour des vacances, le 2 novembre, le nouveau protocole sanitaire modifie certains points :

- le port du masque est obligatoire pour les élèves à partir du CP
- un lavage de main supplémentaire avant les récréations est demandé
- les classes doivent être aérées 15 minutes toutes les 2h
- la limitation du brassage est recherchée
- la distanciation physique est mise en place dès que c'est possible
- le nettoyage et la désinfection a lieu tous les jours et plusieurs fois par jour pour les points de contact fréquents

4) Point sur les effectifs

Il y a actuellement 60 élèves dans l'école.

Les élèves sont répartis dans les 3 classes de la manière suivante :

- 2 TPS + 5 PS + 3 MS + 6 GS = 16 (classe de François Marin)
- 6 CP + 9 CE1 + 8 CE2 = 23 (classe d'Aurélie Roy).
- 9 CM1 + 12 CM2 = 21 (classe de Raphaël Gautier)

<u>2020-2021</u>

TPS	PS	MS	GS	Total maternelle	СР	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élémentaire	Total école
2	5	3	6	16	6	9	8	9	12	44	60
(+5)				(+5)							(+5)

2021-2022

TPS	PS	MS	GS	Total maternelle	СР	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élémentaire	Total école
3	7	5	3	18	6	6	9	8	9	38	56

Au vu des effectifs actuels, l'organisation suivante a été décidée en conseil des maîtres :

- TPS-PS-MS-GS : François MARIN 16 élèves (+ 5 en cours d'année)
- CP-CE1-CE2 : Aurélie Roy / Lawryn REMAUD / Julie REMOND : 23 élèves avec décloisonnement des CP de 10h30 à 14h30 (voir tableau ci-dessous)
- CM1-CM2 : Raphaël GAUTIER : 21 élèves

	PS	MS	GS	СР	CE1	CE2	CM1	CM2	
8h45	F	rançois MARI	N		Aurélie ROY Julie REMOND	Raphaël GAUTIER			
10h15		16 (+ 5)			23	21			
10h30		François	MARIN		Aurélie Julie RE		Raphaël GAUTIER		
11h45		22 ((+ 5)		1	7	21		
13h45	Sieste François			MARIN Aurélie ROY Julie REMOND			Raphaël GAUTIER		
14h30	10 (+ 5)		1	2	17		21		
14h30	F	rançois MARI	N	Aurélie ROY Julie REMOND			Raphaël GAUTIER		
16h45		16 (+ 5)		23			21		

Le décloisonnement a été maintenu avec une désinfection de la classe avant et après le passage des CP dans la classe des maternelles.

5) Vote du règlement intérieur

Après relecture du règlement, une précision est ajoutée concernant les sorties sur le temps de classe : « Un enfant ne peut sortir de l'école avant l'heure réglementaire, sauf en cas d'urgence ou rendez-vous médical et avec l'autorisation de l'enseignant. »

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

6) Bilan des évaluations nationales CP-CE1

Les évaluations nationales passées par les CP-CE1 en septembre, ont globalement conforté les enseignants dans leurs observations de classe : les réussites et les difficultés que ces évaluations pointent du doigt correspondent au profil des élèves.

Les évaluations viennent très tôt dans l'année avec des exercices compliqués en début de CP notamment.

7) Sorties et interventions scolaires

En raison de la limite du brassage des élèves, il ne nous est pas possible d'organiser les rencontres interclasses avec les écoles de Chasnais et Lairoux.

Les élèves de cycle 2 ont pu bénéficier des sorties et d'intervention de La **Ligue de Protection des Oiseaux** sur les thèmes suivants :

- Découverte de l'environnement local : les paysages du bassin et du versant du Lay
- Comprendre le caractère artificiel des paysages.

Les élèves de cycle 2 ont eu des séances d'éducation à la sécurité routière avec Catherine Deburck, de la communauté de communes Sud Vendée Littoral sur les thèmes suivants :

- Le rôle de la ceinture de sécurité
- Connaître les règles de sécurité pour circuler à pieds dans la rue.
- Pour les élèves de CE2 : connaître les règles de sécurité pour circuler à vélo

Les élèves de cycle 3 ont pu bénéficier des séances **d'éducation à la sécurité routière** sur les thèmes suivants : connaître les règles de sécurité pour circuler à vélo (Stop, tourner à gauche, à droite).

Après une séance théorique, les enfants ont eu deux séances sur la cour de récréation. La dernière séance prévue le vendredi 6 novembre avec une sortie dans le village a été annulée.

A partir du **vendredi 9 octobre**, les élèves de cycle 3 auront des séances d'éducation musicale avec l'intervention de **Romain Craipeau**, de la communauté de communes Sud Vendée Littoral. 8 séances sont prévues.

A partir du **vendredi 11 décembre**, les élèves de cycle 3 iront à la salle de sport des Moutiers sur Lay pour bénéficier de séances de gymnastique avec **Cédric Tudeau**, éducateur sportif auprès de la communauté de communes Sud Vendée Littoral. 8 séances sont prévues.

Pour information, en ce qui concerne la **natation scolaire**, la Direction Académique nous a informés que les séances seront limitées à une seule classe par école, en priorité pour les élèves de cycle 2. Pour accompagner les enfants, nous avons besoin de parents agréés. Il s'agit d'assister à une réunion d'information sur le rôle du parent accompagnateur, suivi d'une séance à la piscine en présence d'un conseiller pédagogique avec des conseils pratiques. Les prochaines séances d'agrément auront lieu le **12 novembre à 17h30** à l'école de la Mer pour la piscine de la Tranche et le **17 novembre à 17h30** à l'école du centre pour la piscine de Luçon.

En ce qui concerne la classe de découverte, nous ne sommes pas en mesure d'engager des frais et du temps administratif sans connaître l'évolution sanitaire. En effet, la consigne de l'inspection est d'assurer la sécurité sanitaire des enfants et du personnel, ce que nous ne pouvons pas anticiper pour les mois à venir. L'organisation de ce séjour est donc à l'arrêt pour le moment.

8) Investissement en matériel et petits Travaux

Travaux envisagés:

- Le TNI ne descend et ne monte plus. L'électricien doit y regarder.

Travaux réalisés :

- Concernant l'infiltration au niveau du liège dans le couloir. Les gouttières ont été nettoyées pendant les vacances, il faudra vérifier si le problème persiste.
- La butée du portail du préau a été réparée.
- Le boitier de savon dans la salle de sieste a été réparé.
- Un deuxième porte-savon a été installé dans les toilettes maternelles et dans les toilettes élémentaires.
- Les porte-manteaux blancs côté garderie ont été revissés.
- François a eu un porte-manteau pour sa classe. Merci aux parents qui ont participé à la conception.
- Les fuites dans les toilettes ont été réparées.

Investissements longs

Le conseil municipal a adopté l'acquisition d'un Tableau Numérique Interactif pour la classe de CM1-CM2. L'équipement sera installé par l'entreprise Solutions.com dès la réception du matériel. L'équipe enseignante renouvelle ses remerciements à l'équipe municipale. Cela va permettre d'améliorer les conditions de travail des enfants de manière significative. Pour cette installation, la confection d'un trépied est nécessaire (en cours chez un chaudronnier).

Mise en conformité et amélioration de l'école ; les projets en sont au niveau de la gestion administrative et des demandes de subventions : amélioration du chauffage, du revêtement du sol, du plafond, mise en conformité aux normes pour les personnes à mobilité réduite. Le projet est entre les mains d'un maitre d'œuvre.

9) Questions diverses

Un projet de lotissement est-il prévu ? Il reste un terrain de disponible actuellement dans le lotissement de Lavaud et des parcelles non viabilisées indépendantes sont mises en vente par un particulier.

Peut-on faire une info dans le Péault info concernant le besoin d'assistante maternelle ? Ce sera fait. Maud Cleac'h se propose de donner des conseils à des parents intéressés par le métier, car elle a son agrément.

Remerciements au personnel communal qui s'occupe des enfants et du nettoyage au quotidien.

La séance est levée à 19h10.

Signatures:

Raphaël Gautier

Aurélie Roy